

Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON)

Prochaine réunion jeudi 15 février 2018 à 20h30 à l'école Carnot

Compte rendu de la réunion du jeudi 9 novembre 2017

Une soixantaine de personnes présentes à cette 29^e réunion, dont Hugo Leclerc et Samuel Besnard, élus référents, Camille Vielhescaze, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, de la Vie des quartiers et de la Vie citoyenne, Jean-Paul Notte, chargé de mission de prévention, médiation et sécurité pour la ville de Cachan, Tony Mailly, chef du Projet « Interconnexion RATP/Grand Paris Express », Catherine Chollet et Anne Le Huérou de l'association l'Accorderie.

Accueil des participants, présentation des membres de l'équipe d'animation du Comité de Quartier Ouest-Nord dont 5 nouveaux membres : 3 femmes et 2 hommes, soit au total 14 personnes.

Animateur : Jacques Valin. Secrétaire : Claude Fournigault

Diaporama

Que s'est-il passé depuis septembre, en images : Le repas de la rue et de l'impasse des Jardins, déplacement du lieu et sécurisation par pose de grilles. Passage du Tour de France. Zone bleue et zone 30 dans le quartier des Lumières. Vie de la cité, personnes et animaux. Inauguration du Théâtre. Les vendanges. Déménagements rue de la Coopérative. Le pont ferroviaire : coulage de la dalle (3000 tonnes et 26m de long), avant et après son positionnement. Un bravo a été adressé à l'ensemble des Equipes de Travaux.

Intervention de Tony Mailly

La mise en place de la dalle s'est faite avec une extrême précision, de l'ordre de quelques millimètres. Tony Mailly a exprimé les craintes vécues par les équipes durant les différentes phases d'exécution des travaux d'une telle entreprise. Heureusement, la météo a été favorable lors du ripage final (nuit du 1^{er} au 2 novembre 2017) C'ETAIT UNE PREMIERE. Il a projeté également un film accéléré montrant le déroulement de ces travaux ***, il note qu'il n'était pas possible de stopper le trafic RER B plus de 5 jours. D'autres projets sont prévus sur la ligne RER A ...un chantier de 10 000 tonnes.

A la fin de l'intervention, une ovation est faite à M. Mailly.

*** visible également sur <https://www.youtube.com/watch?v=e10WQSkkZm4>

Présentation de l'Accorderie

Créée à Cachan, cette association s'est inspirée d'une expérience venue du Québec. C'est un échange de savoirs, d'expériences à partager dans tous les domaines, artistiques, culturels, basé sur le principe de la réciprocité. Le fonctionnement est assuré grâce à diverses subventions. C'est la seule accorderie de la banlieue parisienne, il en existe 3 à Paris : www.accorderie.fr

Remarque : Il existe aussi un échange des savoirs à la Maison Cousté de Cachan et à la Maison des solidarités d'Arcueil.

Bilan de l'aménagement du quartier des Lumières

La Commission circulation et stationnement du comité Ouest-Nord travaille depuis février 2016 sur les difficultés recensées dans le quartier et les moyens d'y remédier. Elle a rencontré à plusieurs reprises les représentants de la Mairie et du Territoire (Grand-Orly Seine Bièvre) et a déterminé un certain nombre de priorités.

(voir blog : <http://coqon.cachan.over-blog.com>)

Suite aux diagnostics, la Ville a décidé de créer une zone bleue et une zone 30 ; ces 2 mesures devant permettre une meilleure harmonie entre les différents usagers de l'espace public (automobilistes, piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, riverains...).

Ces récentes dispositions (marquage notamment) provoquent chez quelques habitants une indignation quant à la réduction du nombre de places de stationnement.

Les immeubles disposent de peu de parkings ; « Pourquoi n'octroyer qu'une seule carte de stationnement par famille lorsque les 2 conjoints travaillent et pour les habitants qui n'ont pas de garage mais deux voitures » ?

Il est souhaité également la pose de panneaux rappelant la zone bleue ainsi qu'une information précisant l'horaire et les jours correspondant à la réglementation particulière de la zone.

Les habitants expriment le souhait de revoir le nombre de places autorisées dans tout le quartier et en particulier dans la rue Médéric Védy.

Les représentants de la Ville prennent acte de ces différentes demandes.

Commentaires et réponses de Samuel Besnard :

Beaucoup de difficultés proviennent du stationnement anarchique et du comportement non adapté des conducteurs.

Les bateaux des trottoirs n'appartiennent pas aux propriétaires, c'est une servitude accordée par la ville. Le choix d'une réglementation en matière de stationnement dans un secteur relève du droit public, il est organisé et régulé par la Ville. Ces questions font l'objet de réflexions en bureaux d'étude dans le cadre de la décentralisation du stationnement à partir du 1^{er} janvier 2018.

Concernant la circulation des enfants, il faut tenir compte de leur perception visuelle. Il faut également penser à l'éclairage et aux nuisances sonores.

Autres sujets évoqués :

. Le stationnement en chicanes pose parfois des problèmes de visibilité pour la circulation.

. L'avenue Carnot et la rue Marcel Bonnet sont souvent salies à cause des travaux de la SGP.

. Sur la RD920, les bouches d'égout sont régulièrement saturées par les amas de feuilles mortes et forment des mares d'eau gênant la circulation et le passage des piétons.

. L'insécurité dans le quartier : suite à plusieurs cambriolages, les services de police ont été alertés et sont intervenus.

M. Notte informe que les malfrats ont été arrêtés, ils provenaient d'un squat de Paris. Mais il convient d'être très vigilant car le problème n'est pas limité à Cachan mais concerne aussi d'autres villes de banlieue.

Autres informations :

Claude et Odile Boniface, participants réguliers aux réunions du Comité de quartier, quittent Cachan prochainement.

Des remerciements ont été adressés à Claire Lemeunier, responsable administrative à la DSU (Direction du développement social urbain), pour son action auprès de nos comités de quartiers, et ses relations amicales envers toutes et tous. Elle change de fonction à partir du mois de novembre 2017.

Fin de la réunion à 23h.

Vous pouvez toujours poser des questions ou donner des informations, participer à une commission ou à l'équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du comité de quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : coqon.cachan@gmail.com

Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>